



REUNION DU 1^{er} JUIN 2018 - RESEAU PREV'BTP

Présents

Sylvie de LAGRANGE Bertrand GUIZARD Sylvie GARCIA	Directrice Chef d'agence LR Directrice	Santé au Travail Montpellier BTP OPPBTB du Languedoc Roussillon CMIST ALES
Patrick BOMPIEYRE	Ingénieur	DIRECCTE
Laurent ELIAS Pierre AUDRIN Olivier SEGONNE Arnaud KREBS Stéphane ROIG	Ingénieur Prévention Conseiller Conseiller Conseiller Conseiller	OPPBTB LR OPPBTB LR OPPBTB LR OPPBTB LR OPPBTB LR
Anne DREYFUSS	Assistante Direction	FFB LR
Dr Mariana VASILE Dr Monique CAVET Dr Pascale LEGER Dr Nadine MARTIN Dr Agata PAKLEZA Dr Agnès ROULET	Médecin du Travail Médecin du Travail Médecin du Travail Médecin du Travail Médecin du Travail Médecin Responsable CCPP	CMIST ALES Santé au Travail Montpellier BTP AISMT 30 Santé au Travail Montpellier BTP Santé au Travail Montpellier BTP CCPP de Montpellier
Dr Catherine SMALLWOOD Dr Camille TAVAKOLI	Médecin du Travail Médecin du Travail	SST Perpignan Santé au Travail Montpellier BTP
Marie-Pierre AGUILHON Delphine BESSIERES Béatrice GEISTLICH	Infirmière Santé Travail Infirmière Santé Travail Infirmière Santé Travail	Santé au Travail Montpellier BTP THAU 2ST Santé au Travail Montpellier BTP
Hatim AZROUR Patrick BABRE Matthieu BAILLY Laurent BASTIDE Céline KUTEK Michaël GRIGNON Aurianna LIMA Irène BIANZINA Stéphanie BIAUJOUT Nelly GOUZY Anita OLIVER	IPRP IPRP IPRP IPRP IPRP IPRP IPRP Psychologue du Travail ASST ASST ASST	Santé au Travail Montpellier BTP AIST Béziers SRAS Toulouse SIST Narbonne AISMT 30 Santé au Travail Montpellier BTP CMIST ALES CIBC GCH Santé au Travail Montpellier BTP Santé au Travail Montpellier BTP SIST Narbonne



En préliminaire, Mme de LAGRANGE et M. GUIZARD remercient la FFB 34 qui met à disposition la Salle Pierre VILLENEUVE, et permet ainsi la bonne organisation de la réunion.

Ils remercient également le représentant de la DIRECCTE, régulièrement présent à nos travaux, M. Patrick BOMPIEYRE, Ingénieur.

La CARSAT LR n'a pu être représentée.

Est également remerciée, le Dr Agnès ROULET (praticienne Hospitalière) qui se joint à la réunion PREV'BTP et interviendra sur le 1er point de l'ordre du jour, à savoir le suivi post-exposition amiante en partenariat avec Santé au Travail BTP Montpellier.

Une large majorité des Services de Santé au Travail impliqués dans le suivi des salariés du BTP de « l'ancienne région Languedoc-Roussillon » sont représentés : Alès, Béziers, Narbonne, Nîmes, Perpignan.

Les Directeurs, les médecins du travail des services qui participent à cette réunion, ainsi que les Infirmières, les IPRP, et les ASST présents, sont remerciés de leur assiduité aux travaux de PREV'BTP.

L'OPPBTP qui travaille en partenariat avec les Services de santé au travail est bien sûr présent avec notamment son Directeur, M. Bertrand GUIZARD.

Enfin la FFB Occitanie, représentait pas Anne DREYFUSS est remerciée pour sa présence.

Puis, l'Ordre du jour est rappelé :

- ◆ Accueil à partir de 8h30 et début des travaux à 9h00 jusqu'à 12h30, avec une pause vers 11h. La réunion sera suivie d'un buffet déjeunatoire offert aux participants
- ◆ Suivi post-exposition amiante et Partenariat Santé au Travail BTP avec le Centre de pathologie professionnelle du CHU Montpellier en présence du Dr Agnès ROULET (Praticienne hospitalière), et intervention du SRAS (Service BTP), puis échanges.
- ◆ Dispositif de prévention du décrochage professionnel des salariés seniors : Vieillessement Actif (CMIST Alès Lozère), puis échanges
- ◆ Partenariat OPPBTP/SIST NARBONNE sur le DUER/Fiche Entreprise, puis échanges.
- ◆ Bilan Action « Chutes de Hauteur » : Partenariat OPPBTP/Santé au Travail BTP et Présentation de l'action Chutes de Hauteur CMIST Alès Lozère, puis échanges.
- ◆ Actualité OPPBTP.

I. Suivi post-exposition amiante et Partenariat Santé au Travail BTP avec le Centre de pathologie professionnelle du CHU Montpellier en présence du Dr Agnès ROULET (Praticienne hospitalière), et intervention du SRAS (Service BTP).

A l'appui d'un Power point le Dr ROULET présente l'action partenariale avec Santé au Travail Montpellier BTP sur le suivi post-exposition amiante mené avec le Centre de pathologie professionnelle du CHU Montpellier (*Le PP est à revoir sur le site de Prev'BTP : www.prev-btp.fr*)

M. BAILLY, IPRP au SRAS, Service BTP (Ex. Midi-Pyrénées) présente l'action « amiante » menée par le Service, qui comprend notamment la sensibilisation des employeurs et l'analyse des situations pour mieux faire passer les messages de prévention sur cette thématique difficile (*Le PP est à revoir sur le site de Prev'BTP : www.prev-btp.fr*).

II. Dispositif de prévention du décrochage professionnel des salariés seniors : Vieillesse Actif (CMIST Alès Lozère), puis échanges

Mme Sylvie GARCIA et Mme BIANZINA présente la démarche entreprise. Les objectifs sont les suivants :

1. Favoriser les situations d'échanges entre les différents acteurs de l'entreprise ;
2. Valoriser les expériences de réussite en matière de gestion des âges et impliquer les différents acteurs de l'entreprise dans les expériences à venir ;
3. Favoriser l'implantation de pratiques organisationnelles favorables au maintien dans l'emploi en santé des séniors.

(*Le PP présentant en détail l'action est à revoir sur le site de Prev'BTP : www.prev-btp.fr*).

III. Partenariat OPPBTP/SIST NARBONNE sur le DUER/Fiche Entreprise, puis échanges.

Le SIST de NARBONNE présente l'organisation du partenariat avec l'OPPBTP portant sur l'accompagnement des entreprises dans la réalisation du DUER.

(*Le PP présentant en détail l'action est à revoir sur le site de Prev'BTP : www.prev-btp.fr*).

IV. Bilan Action « Chutes de Hauteur » : Partenariat OPPBTP/Santé au Travail BTP et Présentation de l'action Chutes de Hauteur CMIST Alès Lozère, puis échanges.

Le CMIST ALES présente son action « Chutes de Hauteur » avec le partenariat OPPBTP.

Il est noté la difficulté de sensibiliser les entreprises sur ce sujet.

En conclusion, les observations sont les suivantes :

- Comment communiquer sur les chutes de hauteur de manière moins « dramatique » pour maintenir une attractivité du secteur d'activité? En sachant que le risque ZERO n'existe pas même avec de bonnes pratiques de prévention
- L'importance de sensibiliser les salariés et les apprentis
- Comment motiver les entreprises à participer aux réunions de sensibilisation?

Puis, le **dr PAKLEZA, de Santé au Travail Montpellier** présente l'action menée au titre du CPOM du Service en partenariat avec l'OPPBTP.

Cette action s'est déclinée en plusieurs volets :

Volet 1 : Sensibilisation collective :

Résultats et indicateurs :

- Nombres de réunions : 5
- nombres d'invitations : 743
- 76 entreprises présentes (10 % des invitées)
- 126 employeurs et salariés présents

Volet 2 : Sensibilisation en entreprise :

Des AMT réalisées par le pôle technique (IPRP-ASST) au sein des entreprises ciblées ont été réalisées, dans le cadre de la création ou mise à jour des FE figurant dans la liste cible (150 FE ont été réalisées à ce titre).

La mise en œuvre s'est traduite par :

- La Création d'une FE spécifique CH au projet (volet CH étoffé)
- La Promotion du projet « chutes de hauteur », des réunions collectives CH
- Création et Remise de documentations :
 - plaquette chutes de hauteur du service
 - plaquette syndrome du harnais du service
 - plaquette de L'OPPBTP « Chute de hauteur »

Volet 3 et 4 : Sensibilisation lors des consultations ou ESTI :

- Un questionnaire a été établi à l'attention des salariés, et un **courrier type de recommandations aux EPC et EPI** : utilisation et formation a été adressé aux employeurs lorsqu'il était constaté une déficience en la matière.

Résultats et Indicateurs :

- Nombres de questionnaires distribués : 2817 (cible et hors cible)
- Nombres total de salariés sensibilisés : 1872
- Dont salariés ciblés : 1208 (48 % de la cible)**
- Nombres d'AMT déclenchées : 150
- Nombres de lettres formations envoyées : 208

Volet 5 : Enquête salariés :

L'objectif était d'évaluer à travers le point de vue du salarié :

- Les conditions de prévention mise en place par les entreprises sur les chantiers
- Sa perception de conditions de sécurité sur les chantiers (+ Identifier les entreprises prioritaires pour une sensibilisation CH)

Conclusions :

- Une grande majorité des salariés interrogés disent disposer des EP nécessaires sur le chantier (sauf menuisiers ?)
- La majorité utilise les EP mis à disposition (sauf façadiers et EPI ?)
- **Mais beaucoup les utilisent mal, et la plupart sans formation**
- **Et sans se rendre compte de la prise de risque que cela implique** : La grande majorité est satisfaite de ses conditions de sécurité et de l'organisation du travail sur le chantier

Volet 6 : Enquête Employeurs :

Modalités d'action : Sondage des chefs d'entreprise concernant l'évolution des pratiques de prévention et la prise de conscience du risque chute de hauteur au cours de la période 2016-2017

Mise en oeuvre :

- Envoi d'un questionnaire par mailing
- Réponse en ligne ou par mail /fax

- Début : 15/01/18
- Fin et analyse : 15/02/2018

Conclusion :

Un Réel décalage entre la perception des conditions de sécurité des salariés et la réalité du terrain

- Réel décalage entre la perception du risque CH et les besoins en prévention/formation par les adhérents et la réalité du terrain
- Néanmoins, action large de sensibilisation ayant semblé avoir contribué positivement à une meilleure prise de conscience du risque de chute de hauteur dans les 6 métiers et aux changements des pratiques.

(Le PP et les documents réalisés sont sur le site de Prev'BTP : www.prev-btp.fr)

V. Présentation de l'actualité OPPBTP.

Stéphane Roig, Conseiller en Prévention, présente les nouveaux outils de l'OPPBTP, dont MonDOCunique prem's, logiciel de première évaluation des risques mis en ligne à l'intention des « débutants » en prévention (présentation à consulter sur le site www.prev-btp.fr).

La séance est levée à 12h 50.